



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E211271

VALABLE JUSQU'AU 06/07/2027

ÉDITÉ LE

07/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/07/2020

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/06/2025
5 000

Raison sociale : AVENIR HOME ENERGY'S

36 RUE MOLIERE
69006 LYON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Téléphone : 06 52 97 70 96

Fax :

Portable : 06 52 97 70 96

Siret : 885 227 389 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8836249

Site Internet :

E-mail : qualifications@avenirhome.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

APRIL 25046006809

Responsabilité légale :

AVRAMOVICI AARON PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

APRIL 25046006809

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/07/2026

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131 PROB	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ²	07/07/2025
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/07/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	07/07/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/06/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	07/07/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	07/07/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/07/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/06/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	23/06/2026
o Isolation des combles perdus	23/06/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.